

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 11 octobre 2022

L'Agence de l'eau renforce son aide aux collectivités avec 22 millions d'euros supplémentaires de budget pour faire face à la sécheresse

Le Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne, réuni sous la présidence d'Etienne Guyot, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, a voté ce jour des mesures d'urgence et structurelles pour garantir le maintien de l'eau potable des 160 collectivités sur les 2 500 du bassin identifiées en situation fragile.

La sécheresse et le déficit en eau de l'été 2022 ont mis en évidence par endroit des difficultés d'approvisionnement d'alimentation en eau potable. Les départements ruraux en tête de bassin sont particulièrement concernés comme par exemple l'Ariège, l'Aveyron ou la Lozère.

Il s'agit en majorité de très petites stations gérées en régie communale présentant des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

22 M€ supplémentaires pour améliorer la résilience des territoires et des milieux naturels

Au vu de la sécheresse subie, le gouvernement a permis aux agences de l'eau d'engager un budget supplémentaire exceptionnel. Pour l'agence de l'eau Adour-Garonne, ce sont **22 millions d'euros supplémentaires** qui pourront en 2022 être engagés sur le grand Sud-Ouest en plus de son programme d'interventions. Pour la première fois, l'agence apportera son soutien d'urgence aux communes qui ont dû faire face à des coûts dans les situations de risque de rupture du service d'eau potable, en ayant recours au citernage ou à des travaux d'inter-connexions par exemple.

Elle mobilisera par ailleurs le plan de résilience qui contient une enveloppe de 22 M€ pour des mesures structurelles permettant de répondre durablement aux enjeux. Parmi elles, des projets de restructuration des systèmes d'alimentation d'eau potable, comme à Lagarde en Ariège pour un montant de 3 M€.

Le plan de résilience a également vocation à favoriser la transition agroécologique. A ce titre, il a permis d'aider au Développement de la filière du lin dans le département des Pyrénées Atlantiques en substitution à la culture de maïs. L'efficacité de l'eau constitue un axe de progrès complémentaire, avec des projets de réutilisation des eaux usées traitées, comme celui de la station de Mont de Marsan (40), ou celle de Cozes (17) destinées à un usage agricole.

Contacts presse :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Catherine Belaval, 06 08 73 64 03, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Préfecture : Delphine Amilhau, 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 et Margot Scherer, 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31, service-presse@occitanie.gouv.fr